

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

(Nécrologie). René Roy. Jacques Rueff

Journal de la société statistique de Paris, tome 120, n° 1 (1979), p. 2-8

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1979__120_1_2_0

© Société de statistique de Paris, 1979, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

RENÉ ROY

1894-1977

Nombreux sommes-nous à nous souvenir de la participation active et régulière de René Roy aux réunions de la Société de Statistique de Paris, desquelles il fut un assidu pendant trois décennies. Nous nous rappelons que, s'il fut le président de la Société en 1949, il se présenta toujours comme un homme discret. Je voudrais respecter ici sa mémoire en évitant l'emphase et en restant moi-même discret, aussi bien sur les difficultés de sa vie d'handicapé que sur ses grandes qualités humaines, dont ses familiers peuvent apporter le témoignage.

De sa personne et de sa vie nous avons d'ailleurs la belle présentation qu'en a faite récemment Pierre Massé devant l'Académie des Sciences Morales et Politiques et que je ne saurais résumer ici sans l'affadir. Nous y comprenons comment il put mener jusqu'à quatre-vingt ans une vie active et notamment rédiger soixante-quinze publications malgré la blessure de guerre qui le rendit aveugle à vingt-trois ans.

Que René Roy ait beaucoup participé aux travaux de notre Société s'explique aisément, car les valeurs auxquelles il croyait profondément étaient justement celles que les statisticiens doivent cultiver : souci de faire progresser constamment la connaissance, recherche continue de la vérité (serait-ce au détriment de thèses brillantes ou de préjugés confortables), sens de la rigueur dans la définition des concepts et dans la mise au point des mesures. De plus cet homme fut, malgré son handicap, un animateur. Il encouragea de plus jeunes à engager et à poursuivre des travaux inspirés des préoccupations scientifiques qui étaient si manifestes chez lui. Les réunions de la Société constituèrent l'un des cadres dans lesquels il réalisa cette importante partie de sa vocation.

J'ai présenté ailleurs les recherches originales et la bibliographie de René Roy (1). J'y ai décrit comment, sur plusieurs points fondamentaux, il avait fait progresser la théorie économique de la demande des consommateurs. Je m'en tiendrai ici simplement à évoquer ses contributions à notre *Journal*, car elles illustrent en quoi il fut non seulement un théoricien de l'économie, non seulement un des fondateurs d'une discipline, l'économétrie, qui devait tant l'occuper et connaître un tel succès, mais aussi un statisticien au vrai sens du terme.

« Les divers concepts en matière d'indices » parut en 1941 (numéro de septembre-octobre) et « Les nombres indices » en 1949 (janvier-février). C'est donc à deux reprises que René Roy traita devant notre Société le thème des indices.

En fait le sujet le préoccupa dès les débuts de sa vie professionnelle quand, jeune ingénieur des Ponts et Chaussées, il travaillait sur la gestion des « voies ferrées d'intérêt local », ce mode de transport encore si vital dans les années 1920. Il comprit immédiatement que cette gestion devait être conçue par référence à des repères décrivant les traits principaux de l'évolution économique et des structures économiques. Non seulement il se rangeait ainsi d'emblée parmi les ingénieurs économistes dont la réputation devait ultérieurement déborder nos frontières et dont il devait constituer un exemple et un maître pour les généra-

1. *Cahiers du séminaire d'économétrie*, n° 19, éditions du C. N. R. S., 1977.

tions qui suivirent. Mais aussi il portait alors un intérêt très attentif à la définition de ces repères essentiels que constituent les indices. Ses exigences intellectuelles et la profondeur de sa pensée se révélaient aussitôt, puisque sa seconde publication est un article paru en 1927 dans la *Revue d'économie politique* et intitulé « Les index économiques ». Il revint sur le même thème dans des écrits publiés en 1928, 1929 et 1935 avant d'en parler devant notre Société.

Deux traits de caractère se manifestent dans les écrits de René Roy sur les indices : l'absence de dogmatisme et néanmoins le besoin d'approfondir. Il ne fut pas de ceux qui s'évertuèrent à proposer une formule particulière pour le calcul des indices, formule qui aurait toutes les vertus. Il reconnut au contraire la multiplicité des calculs possibles, mais chercha à clarifier les conceptions à leur sujet et notamment à dégager les divers principes qui pouvaient valablement inspirer le choix des pondérations. Il fut vite conscient de ce que chacune des grandes catégories d'indice exigeait une analyse adéquate des phénomènes dont on cherchait à suivre l'évolution. En particulier les indices des prix à la consommation devaient trouver leur justification dans une théorie complète de la demande des consommateurs. Ainsi l'étude des indices l'orienta-t-elle naturellement vers le domaine auquel il devait apporter ses contributions les plus réputées. Sans doute aussi explique-t-elle pourquoi il chercha à dégager comment structurer l'ensemble des biens entrant dans la consommation : selon les fonctions auxquelles ils participent (alimentation, habillement...) ou selon la hiérarchie des besoins qu'ils satisfont (depuis les biens de première nécessité jusqu'aux biens de luxe).

La dernière contribution de René Roy à notre *Journal* se trouve dans le numéro du troisième trimestre 1961, lequel contient les comptes rendus du Centenaire de la Société et du Congrès tenu à Paris par l'Institut international de Statistique. Elle a un beau titre, « Du rôle de la statistique dans l'élaboration des concepts », titre profond que la première phrase de l'article explique : il s'agit « de montrer par quelques exemples » que la méthode statistique « conduit à préciser ou même à définir certains concepts jusqu'alors demeurés vagues ».

Parler de quelques exemples est bien typique de la modestie de René Roy ; car il passe en revue dans l'article, avec une grande hauteur de vue, les divers défis conceptuels que la méthode statistique a affronté dans son développement : notions de représentativité, de valeurs typiques, de concentration, de dépendance et d'interdépendance stochastiques, d'expérimentation, etc. Il conclut : « La statistique n'apparaît plus aujourd'hui comme un outil, mais en réalité comme un véritable langage utilisé progressivement par les branches de la connaissance parvenues au stade supérieur de l'expression quantitative et de l'interprétation causale ». Cette phrase, combien juste, pourrait être proposée comme sujet de dissertation. Dans telle et telle branche de la connaissance, même étroitement définie, on constaterait aisément que les concepts fondamentaux ont d'abord été vagues puis que les nécessités de l'expression quantitative et de l'interprétation causale ont obligé à un effort de rigueur, dans lequel les statisticiens ont souvent tenu le premier rôle.

Puisque j'ai eu l'occasion et le privilège de m'entretenir souvent avec René Roy durant les dernières années de sa vie, je peux faire savoir en terminant qu'il éprouvait une grande satisfaction à constater les progrès considérables qu'avait réalisés et que réalisait encore notre discipline. Il avait le sentiment, bien justifié, d'avoir participé à une grande œuvre collective vers plus de lumière.

Edmond MALINVAUD

Ancien président de la Société de statistique de Paris

JACQUES RUEFF

1896-1978

Aussitôt connue la mort de Jacques Rueff (23 avril 1978), tous ceux qui ont retracé sa vie ont exprimé leur émotion, leur admiration, et souligné ce qui leur paraissait le plus frappant dans la place éminente qu'il a occupée en notre vie politique et économique de ces cinquante dernières années. Son œuvre est tellement imposante qu'il est difficile de revenir en ces lignes sur tous ses aspects. Puisque l'honneur me revient de lui apporter l'hommage de la *Société de Statistique de Paris*, je me sens bien impressionné. Comme beaucoup d'autres, j'ai eu le privilège de recueillir fréquemment ses pensées et de lui demander conseil. Je voudrais d'abord dégager sa noblesse de langage et d'attitude, la courtoisie dont il avait le secret, une bienveillance et une simplicité que seuls les grands esprits possèdent.

J'ai eu déjà l'occasion de célébrer en lui le maître de la pensée libérale constamment renouvelée, et le théoricien incontesté des problèmes monétaires bancaires et financiers, nationaux et internationaux. Il a été le défenseur inébranlable de la monnaie stable, et en particulier de l'étalon-or, celui qui a le plus magistralement pourfendu l'inflation et ses méfaits (« L'âge de l'inflation ») : le destin de l'homme, écrivait-il en 1950, se joue sur la monnaie. L'Europe se fera par la monnaie ou ne se fera pas (1950).

Je voudrais redire, avec tant d'autres, que si le monde est toujours si bouleversé, si inquiet de son avenir, c'est parce qu'il n'a pas su retenir l'enseignement que Jacques Rueff n'a cessé de proclamer avec calme, et une insistance tranquille. A la manière de l'apôtre, il écrivait même (1949) une *Épître aux Dirigistes*, pour les supplier de respecter la vérité, et de comprendre la nécessité de maintenir ou de retrouver en toutes choses l'équilibre sans lequel l'ordre humain ne peut être assuré. Équilibre partout où il y a des marchés et où des demandes et des offres se présentent : changes, emploi, commerce international,... et où des bilans et des budgets doivent être établis. Le grand ouvrage qu'il a écrit en 1945, et réédité en 1966, porte un titre significatif : c'est *L'Ordre Social* où la condamnation des faux droits, sans contenu économique, est magnifiquement établie.

A la différence de celui qui était un peu son homologue en Grande-Bretagne, J.M. Keynes, Jacques Rueff n'avait pas voulu s'adapter aux nouvelles exigences du monde salarial. Il est demeuré sur ce point inflexible. Il pensait à l'avenir vrai des hommes, et non pas à leur intérêt immédiat. Faute de reconnaître les enseignements d'une logique, dure sans doute, mais implacable, ces hommes risquent d'être demain les instruments de leur propre malheur. Jacques Rueff voulait leur éviter la catastrophe finale. Mais il n'a pas été écouté de son vivant. Le sera-t-il désormais au delà de la tombe, comme il en avait calmement manifesté le désir?

Je voudrais surtout à cette place mettre en valeur tout ce que notre Société, et plus généralement la Statistique, lui doivent. Jacques Rueff a occupé le siège de Président de la *Société de Statistique de Paris* en 1953. J'invite tous ses membres à relire son discours de prise de présidence. Mais il faut aussi se reporter à l'article de la *Revue de Métaphysique et de Morale* de 1925 : « L'économie politique science statistique », et plus récemment à notre *Bulletin* de 1961 : « La statistique instrument de la connaissance. » Mais, au-dessus de ces

articles, c'est le livre publié en 1922, et reconsidéré en 1969, qui donne la clef de toute l'œuvre de notre maître : « Des sciences physiques aux sciences morales. » C'était au lendemain de la première guerre dont il revenait comme lieutenant d'artillerie : il n'avait que 26 ans. Dans la ligne de Clément Colson dont il avait suivi les cours à l'École Polytechnique, et avant d'entrer dans le corps de l'Inspection des Finances où il fit si brillante carrière, il s'est attaché à montrer l'identité complète des sciences mathématiques ou physiques et des sciences morales dont l'objet seul diffère. C'est pour lui le même ordre qui règne dans la nature physique et dans la nature morale. Les choses économiques que nous observons sont déjà révélatrices d'un ordre. Les apparences sensibles de la succession des événements obéissent à des lois qu'il qualifie d'empiriques. Ces lois existent par le fait même que règne dans notre univers la loi des grands nombres. Chaque fois que ce grand nombre existe pour des éléments libres et indépendants, il y a des régularités statistiques. L'ordre empirique est un ordre statistique. Mais la seule connaissance de ces lois statistiques ne constitue pas la science, Pour la constituer, il faut substituer aux relations empiriques des êtres nouveaux créés par notre esprit, mais qui permettront de retrouver les apparences observées. Ainsi, ce que nous appelons la nature des choses n'est qu'un artifice qui nous permet de substituer à la détermination que nous observons la recherche de la cause que nous voulons trouver. Le principe de causalité est un habit que nous imposons au monde.

La Société d'Économétrie fondée en 1930 est issue de cette conception de l'univers. C'est Jacques Rueff qui a suscité en 1929 la rencontre de Ragnar Frisch et de François Divisia. Ensemble ils ont mis sur pied la Société pour l'avancement de la théorie économique dans ses relations avec les statistiques et les mathématiques.

Ce n'est sans doute pas le lieu de parler des derniers ouvrages de notre maître qui ont vu le jour en 1967 : « Les dieux et les rois » et en 1974 : « Le ballet sur la création du monde. » Comme son discours de réception à l'Académie française où il faisait l'éloge de Jean Cocteau (1965) l'a révélé, Jacques Rueff était beaucoup plus encore qu'un statisticien, un financier et un administrateur des grandes institutions nationales et internationales. Il était aussi philosophe et poète. Son œuvre dominera encore la période que nous n'avons pas fini de vivre.

Henri GUITTON
de l'Institut

ancien président de la Société de statistique de Paris

IN MEMORIAM, JACQUES RUEFF (1896-1978)

Une longue méditation de l'œuvre de Jacques Rueff m'autorise sans doute aujourd'hui à présenter à nos collègues de la Société de statistique de Paris les quelques notes suivantes. L'annexe I détaille dans l'ordre chronologique les nombreuses participations de Jacques Rueff à nos travaux ainsi que les commentaires de nos collègues sur l'évolution de sa pensée; il n'est pas besoin de souligner ici combien ces « colloques » ont été enrichissants pour le développement des techniques statistiques et économiques associées. Une telle nomenclature montre, s'il en était besoin, l'attachement de Jacques Rueff à notre Société depuis 1922 (il me succéda à la présidence en 1953). Il a été extrêmement discret sur sa vie personnelle par des apparats somptueux et par de hautes distinctions honorifiques. L'habileté d'André

Maurois n'a pu obtenir lors de la réception à l'Académie française qu'une bien banale anecdote; encore avons-nous, de sa plume, cette allusion à son « illumination » quasi cartésienne, brièvement indiquée dans la deuxième édition de son premier livre. L'inventaire du Journal de notre Société sera utile au futur historien de l'œuvre de Jacques Rueff.

La seconde annexe énumère les principales suggestions de Jacques Rueff aux autorités françaises. Le laxisme de la vie contemporaine n'a pas été propice à la création des climats indispensables au développement des initiatives inspirées par tant de judicieux conseils.

Le recul historique n'est pas actuellement suffisant pour l'utilisation exhaustive des matériaux présentement analysés. Ce sera l'affaire d'un futur exégète.

PRÉSENCE DE JACQUES RUEFF
À LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Ses interventions — Citations par divers
C : ses communications; I : ses interventions; R : référence à son œuvre

Années	Pages du Journal	Indications
1922		Nommé membre de la Société de statistique de Paris.
1923	2-155 sq.	C. Le change phénomène naturel.
1924	87	C. Remarques sur l'utilisation de la statistique en sidérurgie, de Huber.
	250	C. Remarques sur la dépression monétaire en Allemagne, du baron Mourre.
	183	C. Remarques sur la valeur des prix, de Yves Guyot.
1925	41 et 83	C. Théorie de l'inflation.
1935	264	C. La crise du capitalisme.
1936	103	C. La crise du chômage en Angleterre.
	117	Officier de la Légion d'honneur.
1939	33	Commandeur de la Légion d'honneur.
1940	76	Remarques sur Fréchet : limitation de la dispersion de la médiane.
1945	163 s. qq.	Remarques du baron Mourre sur la technique des phénomènes monétaires.
	194	Annnonce de la publication de l'Ordre social.
	214	Remarques Penglaou sur une erreur « comique ».
	239	Remarques Chevry sur l'Ordre social.
1947	59	Cité par Chevry.
	77	Cité par Coquet.
	149	Ses remarques sur Fréchet : Les espaces abstraits.
	287	Ses remarques sur Fréchet : Les mathématiques dans l'enseignement moyen.
	388	Élu membre du Conseil de la Société de statistique de Paris.
1949	49	Cité par Penglaou in Les Pourfendeurs de statistique.
	302	Cité par Rouquet la Garrigue.
	387	Cité par Blondel.
	404	Proposé comme vice-président.
1950	406	Élu membre de l'Institut international de statistique.
	3	Désigné comme vice-président.
	167	Cité par Penglaou, Les chambres de compensation..
	327	Cité par Penglaou, La notion statistique d'aberrance.
1952	86	Cité par Darmois, l'Institut international de statistique.
1953	3	Élu président de la Société de statistique.
	9	Discours du récipiendaire Penglaou et réponse du nouveau président.
	82	Annnonce de la « Régulation monétaire... ».
1954	1	Discours en quittant la présidence et présentation du nouveau président Gemaeling.
1956	167	Cité par Aubenque.
1957	5	Cité par Cauboue.
	156	Cité par Penglaou.
1958	60	Définition de la statistique (Loutchich).
	94	Cité par Lanusse.
	244	Grand officier de la Légion d'honneur.
1960	52	Cité par Malignac (Indexations...).
	123	Sur la carrière de statisticien.
1961	207	33 ^e Congrès international de statistique.
	220	C. La statistique, instrument de la connaissance (cité par Closon).
	153	Note de Penglaou sur le discours sur le crédit. Compte rendu de Potut.
1964	68	Élu à l'Académie française.
1965	45-6	Cité par Lévy, Les indices des prix.
	12	Élu chancelier de l'Institut.
1966	200	Note Penglaou sur « Le lancinant problème de la balance des paiements ».
1967	26	Cité par Penglaou dans Les traitements statistiques.
		Note sur R. L'Économie politique, science statistique.
1968	79	Note C. P. Les constances de la pensée de Rueff.
1969	263	Réédition des sciences physiques...
1970	45	Cité par Denizet.
1972	78	Cité par Penglaou in Le marché monétaire.
1974	364	Lettre de Jacques Rueff à propos de la mathématique dans les sciences de C. P.

SUGGESTIONS DE JACQUES RUEFF AUX AUTORITÉS PUBLIQUES

Homme de pensée, le rôle de Jacques Rueff a consisté en maintes occasions à présenter aux autorités publiques des suggestions tendant à assurer une meilleure régulation économique, spécialement monétaire, aux institutions nationales.

Ces interventions sont sommairement décrites dans ce qui suit. Si ces suggestions ont été mal comprises ou incomplètement appliquées, ou encore, aucunement suivies, il ne sera pas tenté ici d'en analyser les raisons, leur insuffisance parfois, l'incompréhension de ceux auxquels s'adressaient ces conseils, voire même le déroulement inéluctable des circonstances historiques.

Il n'en fallait pas moins les rappeler en raison de la valeur dialectique de ces propositions.

Mais il faut rappeler cette remarque qui m'a été faite par Jacques Rueff, à titre personnel, qu'il avait adopté pour règle de conduite de ne jamais donner suite aux objections qui lui étaient présentées. Une seule exception à l'occasion de la polémique qui s'institua après la publication de son article en 1931 dans la *Revue d'Économie politique*, et relatif à l'assurance-chômage.

LA STABILISATION POINCARÉ, 1928-1930

La loi du 25 juin 1928, fixant le niveau des changes : 125 F pour la livre sterling, 25 F pour le dollar U. S. A., qui a pratiquement assuré depuis le 20 décembre 1926 la convertibilité métallique du franc. Il s'agissait alors de chercher un point d'équilibre entre les monnaies dominantes et le prix des marchandises sur le marché mondial, donc la fixation des changes, truchement de ces relations.

Ces ajustements cambiaux ont eu comme corollaire une sorte de réadaptation du système de l'étalon-or, politique déjà en vigueur à la fin du XIX^e siècle sous la domination de fait de la Cité de Londres.

RELATIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES ENTRE LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE

Lettres adressées par Jacques Rueff en tant que directeur du Mouvement général des fonds au ministre de tutelle, 23 et 27 février 1937.

Les problèmes financiers les plus ardues ne sont jamais insolubles si les mesures propres à les résoudre sont appliquées. C'est dans la deuxième lettre précitée que ces mesures sont décrites. Si l'État français est dans l'impossibilité de prendre de telles mesures, c'est qu'il n'est pas digne de durer.

L'INTERVENTION DE JACQUES RUEFF AUPRÈS DE M. ANTOINE PINAY

Il paraît indispensable de rétablir la confiance des Français. L'équilibre de la balance des échanges extérieurs n'est pas nécessairement amélioré par un ajustement monétaire, cependant cet équilibre constitue le prélude au choix d'un taux de stabilité durable, comprenant une certaine marge de sécurité. Ainsi sera créé un franc lourd.

Première étape. — C'est le 19 juin 1958 que fut remise à M. Pinay la lettre de Jacques Rueff, exposant ses suggestions, suivie le 7 janvier 1959 d'une conférence où furent présentées de nombreux commentaires.

Deuxième étape, dite de consolidation. — Le décret, signé de M. Debré, crée un comité dont la vocation sera de proposer des mesures tendant à la suppression des obstacles à l'expansion économique. Tel était l'aboutissement du célèbre rapport Rueff-Armand. Ce fut un beau tollé, les intérêts privés se voyant menacés dans leurs œuvres vives. Ce fut un échec qui fut très sensible pour Jacques Rueff.

L'ÉTALON-OR ET LE GÉNÉRAL DE GAULLE

Le meilleur témoignage que nous ayons sur cette dernière aventure sont incontestablement les Mémoires du général (t. IV, p. 330, Paris, Plon, 1971) (nous ne savons rien des entretiens qui ont dû précéder la retentissante conférence de 1965). Après avoir constaté la disparition du Gold-Exchange Standard, le général déclare : « La restauration de l'étalon-or, les mesures de complément et de transition qui pourraient être indispensables, notamment en ce qui concerne l'organisation du crédit international à partir de cette base nouvelle, devront être concertées posément entre les États, notamment ceux auxquels leur capacité économique et financière attribue une responsabilité particulière. D'ailleurs les cadres existent déjà. »

On a beaucoup glosé sur cette déclaration impromptue. Elle se situe dans la perspective historique comme une résurgence de la pensée de Jacques Rueff qui devait être sans lendemain.

Charles PENGLAOU

Président honoraire de la Société de statistique de Paris